Envoyé en préfecture le 01/08/2022
Reçu en préfecture le 01/08/2022
Affiché le
ID : 073-217302041-20220728-07132022-DE

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
de Pont de Beauvoisin - Savoie

07132022 DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **vingt-huit juillet deux mille vingt-deux à vingt heures,** le Conseil Municipal de la Commune de Le Pont de Beauvoisin Savoie dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie et sous la présidence de Christian BERTHOLLIER, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation : 21 juillet 2022

Présents : M. Christian BERTHOLLIER, Maire, Mme Myriam FERRARI, M. Daniel PEYSSONNERIE, Mme Céline YACONO, M. Daniel LOMBARD, Mme Monique SANVIDO, Mme Anny LABARRE, Mme Bernadette BLANC-DREVETTE, M. Olivier CASTELIN, Mme Louisa BELAGGOUNE, M. Thierry MERMET-PEROZ, Mme Sandie HACHICHI-GUSMAN, Mme Geneviève VILLETON, Mme Catherine FERRARI, M. Pascal LECOCQ, M. François MEDIMEGH, M. Gérard GOZE

Absents excusés : M. François DEUDON et M. Abdelkader DJELLAD

Pouvoirs : M. Abdelkader DJELLAD à Mme Céline YACONO

Quorum	***7***
Présents	**17**
Pouvoirs	**1**
Pour	**18**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Secrétaire de séance : Mme Céline YACONO

OBJET : CREATION D'UN POSTE PERMANENT DE CATEGORIE C

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8,
Vu le budget de la collectivité,
Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Monsieur le maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu du fait qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent pour satisfaire au besoin de remplacement d'un agent technique parti en retraite au service technique et que celui-ci peut être assuré par un agent du cadre d'emploi des Adjoints techniques territoriaux,

Monsieur le maire propose à l'assemblée :

Article 1 : création et définition de la nature du poste.

Envoyé en préfecture le 01/08/2022
Reçu en préfecture le 01/08/2022
Affiché le
ID : 073-217302041-20220728-07132022-DE

La création d'un emploi permanent d'Adjoint technique, grade de catégorie C, à compter du 1er Août 2022 dans le cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux accessible selon les conditions de qualification définies par le statut, pour exercer les fonctions d'agent technique polyvalent :

- Travaux de petite maintenance et de dépannage dans les bâtiments communaux,
- Sécurisation entrée et sortie d'école,
- Entretien des espaces verts
- Entretien de la voirie
- ...

Article 2 : temps de travail.
L'emploi créé sera à temps complet pour une durée de 35 heures.

Article 3 : crédits.
Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la collectivité.

Article 4 : tableau des effectifs.
Le tableau des effectifs de la collectivité sera modifié en ce sens et joint à la présente délibération.

Le conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide et à l'unanimité :

de créer au tableau des effectifs un emploi permanent à temps complet d'agent technique polyvalent au grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux à raison de 35 heures.

Monsieur le maire est chargé de signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

MAIRIE DE PONT-DE-BEAUVOISIN 73 (Savoie)

Christian BERTHOLLIER

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au représentant de l'Etat.

COMMUNE DE PONT DE BEAUVOISIN (SAVOIE)

TABLEAU DES EMPLOIS

Modifié au 28 juillet 2022 (délibération n° 07132022)

Grade	CATEGORIE	Durée hebdomadaire de service	Effectif budgétaire	Effectif pourvu
Adjoint administratif principal 1° classe	C	35.00 h	3	2
Adjoint administratif	C	35.00 h	1	1
Agent de maîtrise	C	35.00 h	1	1
Adjoint technique principal 1° classe	C	35.00 h	2	1
Adjoint technique principal 2° classe	C	35.00 h	3	3
Adjoint technique	C	35.00 h	2	1
Adjoint technique	C	27.00 h	1	1
Adjoint technique	C	21.00 h	1	1
Adjoint technique	C	13.50 h	1	1
ATSEM principal 1ère classe	C	35.00 h	2	2
Rédacteur	B	35.00 h	1	1
TOTAL :			**18**	**15**

Le Maire,

Christian BERTHOLLIER

MAIRIE DE PONT DE BEAUVOISIN 73 (Savoie)

Envoyé en préfecture le 01/08/2022
Reçu en préfecture le 01/08/2022
Affiché le
ID : 073-217302041-20220728-07132022-DE
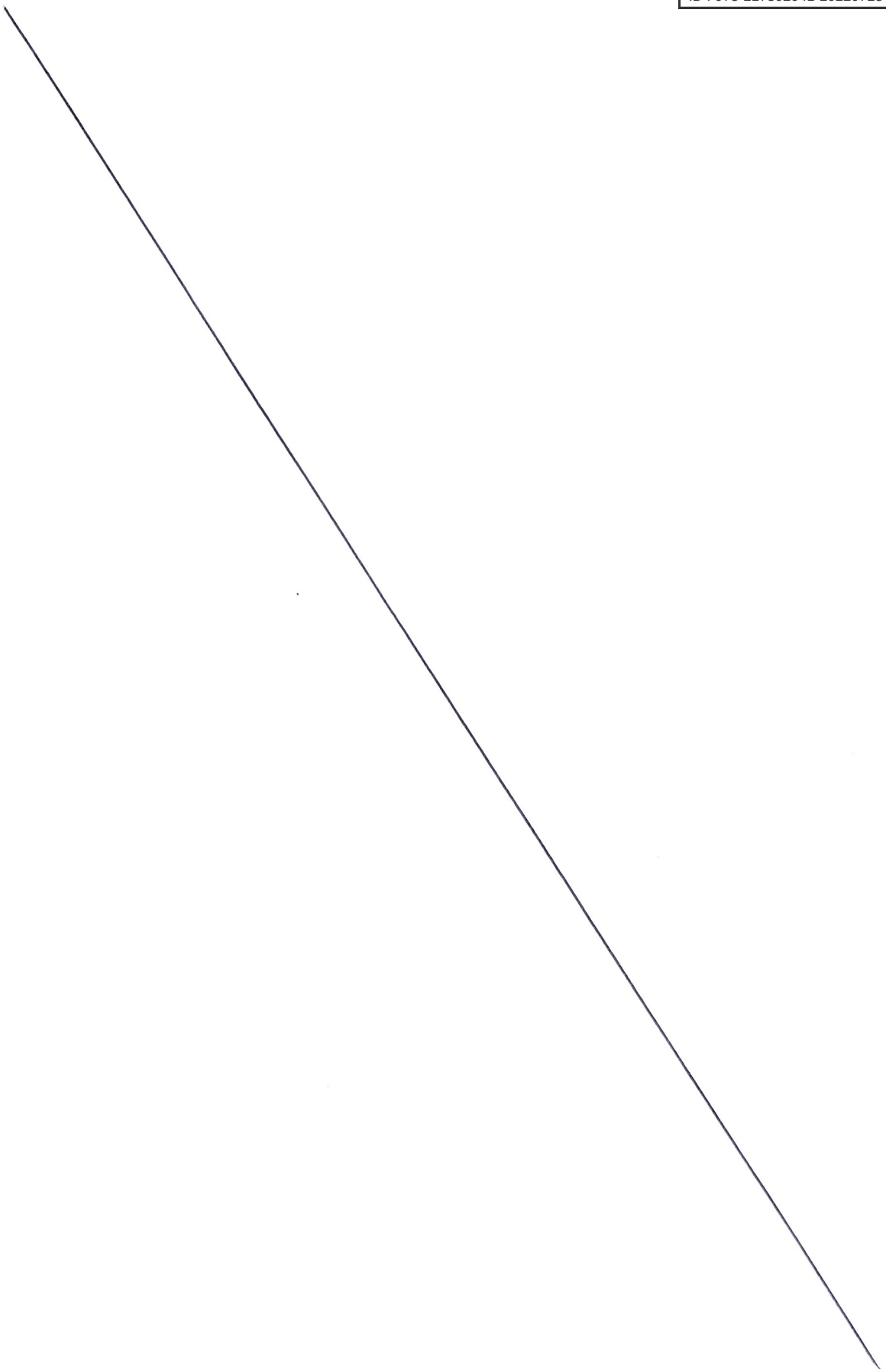
Envoyé en préfecture le 01/08/2022
Reçu en préfecture le 01/08/2022
Affiché le
ID : 073-217302041-20220728-07132022-DE